

HAUSSE SUR TROIS ANS DES EMPLOIS LIÉS DIRECTEMENT AUX PME RÉGIONALES FOURNISSEURS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

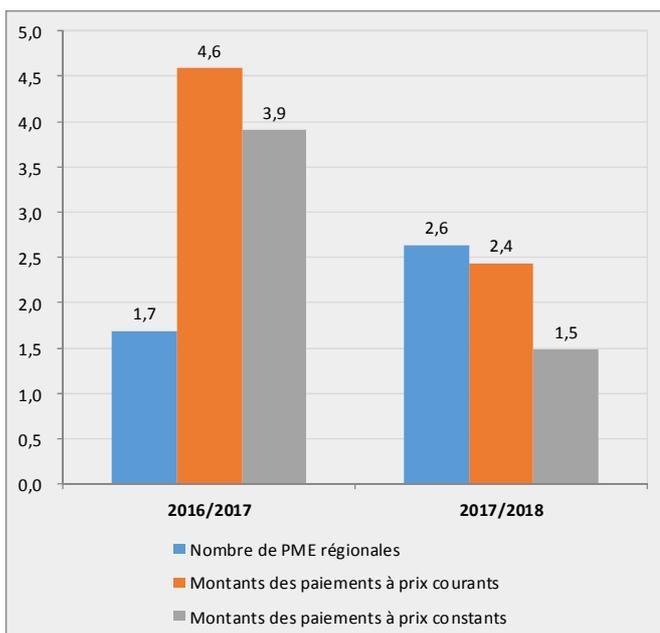
En France métropolitaine, on recense 20 519 PME régionales fournisseurs du ministère des Armées en 2018, pour un montant de paiements associé de 1,3 Md€. On évalue à 8 952, le nombre d'emplois liés directement aux paiements du ministère des Armées à des PME régionales. Ce sous-ensemble des emplois liés au secteur de la défense connaît une croissance marquée.

1,3 MD€ DE PAIEMENTS AUX PME RÉGIONALES EN 2018

On compte 20 519 PME régionales (cf. Définition), fournisseurs du ministère des Armées, en 2018 ; un chiffre en progression de 2,6 % par rapport à 2017, après 1,7 % entre 2016 et 2017. Le total des paiements à ces PME fournisseurs s'élève à 1,3 Md€ en 2018. Entre 2017 et 2018, le montant des paiements aux PME régionales progresse moins vite que le nombre de PME régionales : 2,4 % en euros courants et 1,5 % en euros constants (Figure 1).

Figure 1 : Évolution du nombre de PME* régionales et du montant des paiements associés

En %



Paiements hors taxes.

* PME y compris micro-entreprises.

Champ : ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée par l'Insee dans le référentiel SIRUS 2016. Les entreprises dont le siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises non-marchandes, celles des secteurs « Agriculture », « Finances » et « Assurances », et les entreprises inactives ont été exclues.

Sources : SIRUS 2016 - INSEE, REF2016 2017 2018 - OED.

UNE RÉGION FRANCILIENNE SUR-REPRÉSENTÉE

Les PME régionales fournisseurs du ministère des Armées sont largement présentes en Ile-de-France (20,7 %), et concernent plus du tiers des paiements du ministère en 2018 (37,4 %) (Figure 2). Hors Ile-de-France, trois régions représentent le tiers du nombre de PME régionales fournisseurs en 2018 (Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur). En termes de montants, ces trois régions regroupent 30 % du total des paiements du ministère des Armées en 2018 (respectivement 7,9 %, 9,6 % et 12,5 %).



Yves-Marie ANDRIEU
Chargé d'études statistiques
à l'Observatoire Economique de la Défense.



L'Observatoire Economique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr



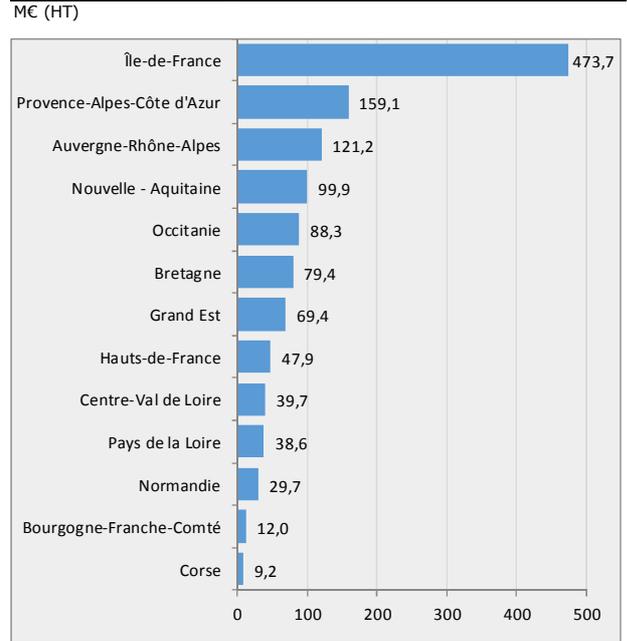
Pour chaque région, la proportion du nombre de PME régionales est proche de celle des montants en paiements reçus (**Figure 3**). Exceptions faites de la région Grand-Est qui concentre en proportion davantage de PME régionales (11,5 %) que de paiements (5,5 %) et de la région Ile-de-France qui, à l'inverse, concentre en proportion davantage de paiements (37,4 %) que de PME régionales fournisseurs (20,7 %).

Trois régions sont particulièrement dynamiques en termes de croissance du montant des paiements aux PME régionales entre 2017 et 2018 : la région PACA (+16,0 %), la région Centre-Val de Loire (+12,8 %), la région Auvergne-Rhône-Alpes (+10,9 %) (**Figure 4**). Les paiements effectués auprès des PME franciliennes sont stables sur la période.

HAUSSE DE 11,4% DU NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTEMENT LIÉS AUX PAIEMENTS AUX PME FOURNISSEURS DEPUIS 2016

En 2018, le total des emplois directement lié aux dépenses du ministère des Armées à ses PME fournisseurs, s'élève à 8 952 ETP. Un nombre en progression de 3,7 % par rapport à 2017, après 7,4 % d'augmentation entre 2016 et 2017 (**Figure 5**).

Figure 2 : Paiements aux PME* régionales fournisseurs par région en 2018



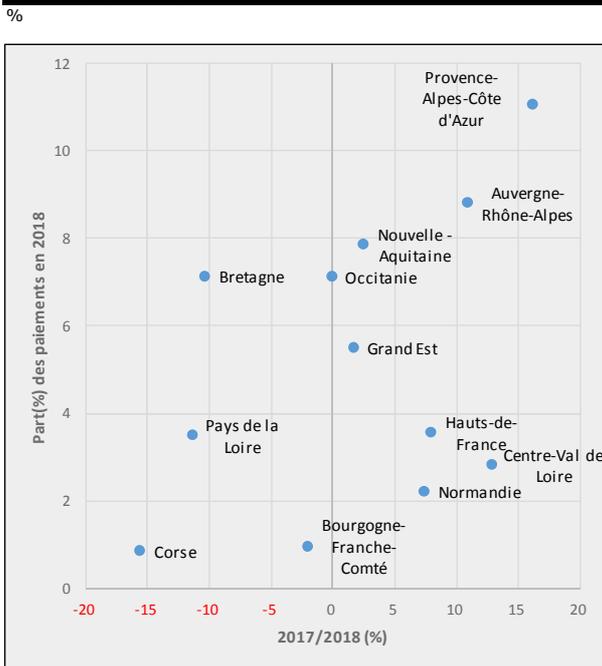
* PME y compris micro-entreprises.

Champ géographique : Métropole.

Champ : ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée par l'Insee dans le référentiel SIRUS 2016. Les entreprises dont le siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises non-marchandes, celles des secteurs « Agriculture », « Finances » et « Assurances », et les entreprises inactives ont été exclues.

Sources : SIRUS 2016 - INSEE, REFD 2018 - OED.

Figure 4 : Evolution des paiements aux PME* régionales fournisseurs par région entre 2017 et 2018



* PME y compris micro-entreprises.

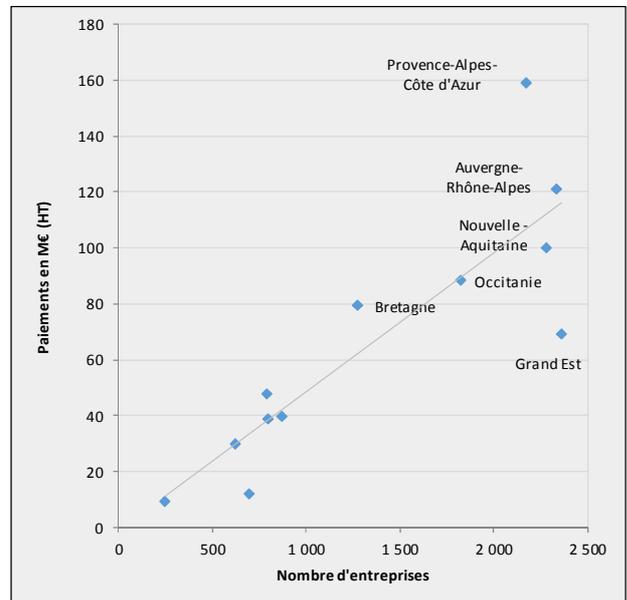
Champ géographique : Métropole hors Ile-de-France.

Champ : ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée par l'Insee dans le référentiel SIRUS 2016. Les entreprises dont le siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises non-marchandes, celles des secteurs « Agriculture », « Finances » et « Assurances », et les entreprises inactives ont été exclues.

Sources : SIRUS 2016 - INSEE, REFD 2018 - OED.

Figure 3 : Nombre et paiements aux PME* régionales fournisseurs du ministère par région en 2018

Nombre, M€ (HT)



* PME y compris micro-entreprises.

Champ géographique : Métropole hors Ile-de-France.

Champ : ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée par l'Insee dans le référentiel SIRUS 2016. Les entreprises dont le siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises non-marchandes, celles des secteurs « Agriculture », « Finances » et « Assurances », et les entreprises inactives ont été exclues.

Sources : SIRUS 2016 - INSEE, REFD 2018 - OED.

Avec 2 455 emplois, c'est dans la région francilienne que se concentre le plus grand nombre d'emplois directement liés aux paiements du ministère aux PME fournisseurs en 2018 ; soit encore 27,4 % du total des emplois liés. Viennent ensuite, la région PACA avec 1 306 emplois (14,6 % du total) et la région Nouvelle-Aquitaine avec 926 emplois (10,3 % du total). Au total, ces trois régions représentent plus de la moitié (52,3 %) des emplois directement liés aux paiements aux PME fournisseurs du ministère des Armées en 2018 (Figure 6).

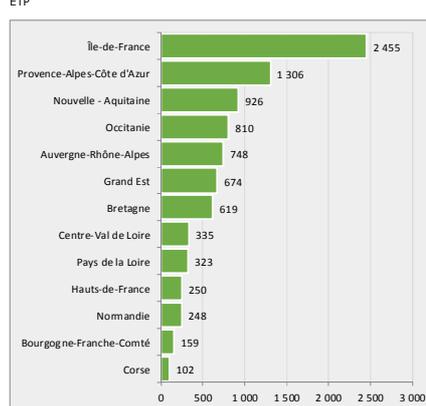
L'EMPLOI PROGRESSE VITE DANS LES RÉGIONS ÎLE-DE-FRANCE ET PACA

L'Île-de-France et PACA sont, depuis 2016, les régions concentrant le plus d'emplois directement dans les PME régionales de la défense, mais aussi parmi celles qui sont les plus dynamiques en termes de croissance de ces emplois. Entre 2017 et 2018, la croissance des emplois liés dans ces régions est respectivement de 8,5 % et 17,3 %. Les régions Nouvelle-Aquitaine et Bretagne, de leur côté, ont vu leurs parts d'emploi en 2017 être également élevées, se distinguant par des dynamiques d'emplois contrastées d'une année sur l'autre. En effet, l'emploi lié dans ces régions augmente fortement entre 2016 et 2017 (respectivement de 31,0 % et de 26,5 %), mais diminue ensuite entre 2017 et 2018 (resp. - 8,7 % et - 4,8 %) (Figure 7).

2 200 EMPLOIS LIÉS AUX ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

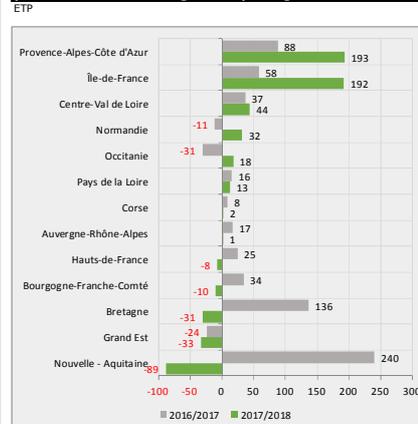
En 2018, les emplois liés aux paiements aux PME fournisseurs du ministère des Armées sont pour près d'un quart issus du secteur « *Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien* » (24,3 %). Pour ce secteur, les emplois sont davantage présents en Île-de-France (30,2 %) et en PACA (17,2 %). Le secteur de la « *Construction* » représente près de 2 000 emplois liés (22,1 %). Avec près de 17 % chacun des emplois liés, les secteurs du « *Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration* » et des « *Industries manufacturières, industries extractives et autres* » arrivent en troisième position (Figure 8). Si pour le « *Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration* », les emplois sont bien représentés en Île-de-France (32,7 %) et en PACA (23,8 %), pour les « *Industries manufacturières, industries extractives et autres* », les emplois se répartissent de manière plus homogène entre les régions (13,9 % des emplois de ce secteur en Auvergne-Rhône-Alpes, 12,6 % Nouvelle-Aquitaine).

Figure 6 : Nombre d'emplois directement liés aux paiements aux PME* régionales par région en 2018
ETP



* PME y compris micro-entreprises.
Champ géographique : Métropole.
Champ : ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée par l'Insee dans le référentiel SIRUS 2016. Les entreprises dont le siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises non-marchandes, celles des secteurs « Agriculture », « Finances » et « Assurances », et les entreprises inactives ont été exclues.
Sources : SIRUS 2016 - INSEE, REFD 2018 - OED.

Figure 7 : Gains/pertes d'emplois directement liés aux paiements aux PME* régionales par région
ETP



* PME y compris micro-entreprises.
Champ géographique : Métropole.
Champ : ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée par l'Insee dans le référentiel SIRUS 2016. Les entreprises dont le siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises non-marchandes, celles des secteurs « Agriculture », « Finances » et « Assurances », et les entreprises inactives ont été exclues.
Sources : SIRUS 2016 - INSEE, REFD 2016 2017 2018 - OED.

Figure 8 : Part des emplois directement liés aux paiements aux PME* régionales dans les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien en 2018



* PME y compris micro-entreprises.
Champ géographique : Métropole.
Champ : ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée par l'Insee dans le référentiel SIRUS 2016. Les entreprises dont le siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises non-marchandes, celles des secteurs « Agriculture », « Finances » et « Assurances », et les entreprises inactives ont été exclues.
Sources : SIRUS 2016 - INSEE, REFD 2018 - OED.

DÉFINITIONS

Entreprises régionales

Une entreprise n'est en règle générale pas localisée dans un seul endroit sur le territoire.

Pour définir une entreprise « régionale », plusieurs critères sont envisageables :

- un critère de présence : une entreprise est implantée dans une région à partir du moment où elle possède un établissement dans cette région ;
 - un critère de centre de décision : les entreprises régionales sont celles qui ont leur siège dans la région étudiée ;
 - un critère d'activité : on gradue l'importance de l'activité d'une entreprise présente dans une région selon les seuils suivants :
 - les entreprises mono-régionales : une entreprise est mono-régionale si tous ses salariés sont localisés dans une seule région ;
 - les entreprises quasi-mono-régionales : entreprises qui ne sont pas mono-régionales et dont plus de 80 % des salariés (en ETP) sont localisés dans la région ;
 - les entreprises majoritairement régionales : l'entreprise est majoritairement régionale si elle n'est pas mono ou quasi-mono-régionale et si 50 % et 80 % des salariés sont situés dans la même région. La région d'implantation est la région majoritaire ;
 - les entreprises multi-régionales : la région d'implantation est la région du siège.
- C'est le critère d'activité qui est retenu ici.

En 2018, on comptabilise les entreprises fournisseurs du ministère des Armées situées en France métropolitaine :

- 20 401 entreprises mono et quasi mono-régionales ;
 - 118 entreprises sont majoritairement régionales et multi-régionales, dont :
 - 53 entreprises pour lesquelles tous les établissements sont implantés dans la même région et qui ont donc été affectées à cette région ;
 - 37 entreprises pour lesquelles le ministère a effectué des paiements vers l'ensemble des établissements et dont les régions d'implantation sont connues et différentes. Ces 37 entreprises regroupent 65 établissements qui ont été affectés dans leur région d'implantation et comptabilisées comme 65 entreprises. Pour chacune d'elles, le chiffre d'affaires et les paiements effectués par le ministère ont été estimés avec une clef de répartition proportionnelle aux effectifs régionaux des établissements ;
 - 842 qui n'ont pu être « régionalisées » : la plupart d'entre elles ayant des établissements avec lesquels le ministère n'a pas effectué de paiement ; il n'a pas alors été possible de répartir régionalement les paiements au prorata des effectifs.
- Au final, 20 519 entreprises sont dites « régionales » en France métropolitaine en 2018.

Champ

L'étude porte uniquement sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME, y compris Micro-entreprises) fournisseurs du ministère des Armées et situées en France métropolitaine. Une entreprise est considérée ici comme une entité juridique de droit public ou privé (unité légale).

Le périmètre retenu est celui mentionné dans le document de mars 2019 : « Répertoire des Entreprises Fournisseurs de la Défense (REFD), Document méthodologique sur l'élaboration des statistiques 2018 ».

Les chiffres présentés dans cette étude divergent de ceux publiés dans l'Ecodef Statistiques n°123 et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la définition de l'entreprise n'est pas la même, en particulier les groupes d'entreprises sont comptés ici autant de fois qu'ils ont de numéro Siren. De plus, les entreprises ne sont pas systématiquement affectées dans la région de l'établissement ayant reçu le plus gros montant de paiement, mais sont réparties selon la méthode décrite ci-dessus. Enfin, les entreprises non-marchandes, celles des secteurs « Agriculture », « Finances » et « Assurances » et les entreprises inactives ont été exclues du champ d'analyse.

Calcul des emplois liés directement

Pour chaque entreprise, une estimation des emplois liés directement aux paiements effectués par le ministère des Armées a été calculée, en multipliant le montant des paiements effectués par le ministère auprès de l'entreprise, par les effectifs (ETP) rapportés au chiffre d'affaires de l'entreprise.

Les emplois sont en équivalent temps plein (ETP).

Catégories d'entreprises :

- Petites et moyennes entreprises (PME) : entreprise composée de moins de 250 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.
- Micro-entreprises : entreprise composée de moins de 10 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total de bilan n'excède pas 2 millions d'euros.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEU Yves-Marie, « Les entreprises fournisseurs de la défense : 15,9 Md€ d'achats aux entreprises résidentes en 2018 », Ecodef Statistiques, n° 123 mars 2019.
- ANDRIEU Y.-M., AUNAY T., « Répertoire des Entreprises Fournisseurs de la Défense (REFD), Document méthodologique sur l'élaboration des statistiques 2018 », OED, mars 2019.
- *MOD Regional Expenditure with UK Industry and Commerce and Supported Employment 2017/18*, 31 January 2019, UK Ministry of Defence.

A PARAÎTRE

La fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains en 2018, EcoDef Statistiques

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mèl : daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348